FIÈVRES

ANTI-FIÉVREUX LÉCHELLE

Rue Lamartine No. 35, à Paris
[illegible] HUIT JOURS, des fièvres récentes ou anciennes de tous les pays, et qui résistent au quinine. 7f.p.m.

A LA CORBEILLE FLEURIE.

Ed. PINAUD,

Parfumeur, Savonnier, Chimiste,

FOURNISSEUR DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE,

230, Rue St. Martin, à Paris.

[illegible] de **Parfumerie fine** et **Savon de toilette,** Maison réputée [illegible] de ses produits, ses parfums pour les mouchoirs, ses eaux [illegible] connues dans le monde entier. Jusqu'à présent le commerce de parfumerie [illegible] par les mauvais produits qu'on expédiait sur le continent et aux [illegible]. Nous recommandons particulièrement la maison **Ed. Pinaud** comme [illegible] hors ligne pour le soin qu'elle apporte à sa fabrication et au cachet distingué [illegible] à tous les produits qui portent sa signature et sa marque. 2fps—4m

PARFUMERIES FINES DE F. LANDON.

RUE ST. DENIS No. 124, A PARIS.

[illegible] connue depuis longtemps par ses nombreuses expéditions dans les Amériques et [illegible] Europe, se recommande particulièrement par ses SPECIALITES, qui lui [illegible] marquée Savon au VINAIGRE DE TOILETTE—Framboisé Water; [illegible] CHLORE [illegible] des appartements. [illegible] POMMADES, REINE des Fleurs, [illegible] PATES VELOUTINES pour les mains, et enfin TOUS [illegible]. [illegible] LEVIS, Pharmaciens, New Orleans, coin Bienville et Royale. 2fps

EXCURSIONS DAGUERRIENNES. [illegible] complet, composé de **114 Planches** sur Acier, [illegible] LES MONUMENTS les plus remarquables du globe d'après le [illegible] ALBUM de 28 VUES de PARIS, 20 fr. [illegible] de 28 VUES d'ITALIE, [illegible] OUVRAGE COMPLET en deux volumes 130 fr. Chez **LEREBOURS & SECRETAN,** 13, Place du Pont-Neuf. 3f—20a

BAROMÈTRE ANEROIDE.—Son peu de volume, son exactitude et la sécurité complète pour le transport doivent le faire préférer à tous les autres systèmes, surtout pour [illegible]. La marque **Lerebours & Secretan,** se trouve sur le cadran. Place du Pont-Neuf, 13, à Paris. 3f—20a

LUNETTES [illegible] de voyage et de chasse, donnant approximativement les distances. La marque **Lerebours & Secretan,** se trouve sur la bonnette. Place du Pont-Neuf. 3f—20a

MICROSCOPE Breloque, Breveté, Stanhope pour les corps opaques et les corps transparents. La marque **Lerebours & Secretan,** se trouve sur toutes les montures. En [illegible] Place du Pont Neuf, 13, à Paris. 3f—20a

BREVET D'INVENTION

CARTES A JOUER, OPAQUES,

B. P. Grimaud et Co.,

SEULS FABRICANS EN FRANCE.

RUE DE BONDY, No. 70, A PARIS.

[illegible] des cartes ordinaires est un inconvénient fort grave. Les Cartes OPAQUES [illegible], on ne peut les voir au travers sous quelque jour qu'elles [illegible]. 3f—20

FEUX D'ARTIFICES,

MARIN, SUCCESSEUR DE CHAROY.

(35, Grande rue de la Chapelle St. Denis, près Paris.

[illegible] de toutes sortes de pièces, pouvant être transportées dans les Colonies, et [illegible] à Paris. [illegible] avec la commande. 1fps—31

SPECIALITE.

Fabrique de Poudre Dentifrice Cruzel, rue Notre Dame des Victoires No. 7, (ancien 3) à Paris.

LA POUDRE Dentifrice de Cruzel, chimiste, pour les soins journaliers de la bouche, est [illegible] composition ne ressemble en rien à tous les autres dentifrices [illegible] par l'inventeur, sont de blanchir les dents et de donner à l'émail un [illegible] qui le préservent des ravages que font les acides contenus dans les aliments, [illegible]. Cette poudre, par ses propriétés toniques, est [illegible] aux personnes qui ont l'émail des dents tendre et aux jeunes gens. Huit jours [illegible] pour constater les effets merveilleux. Quand on ne [illegible] CRUZEL [illegible]. Prix de [illegible] 2 francs—Forte remise pour la vente en gros.—Toutes les [illegible] CRUZEL, Chimiste. 8d—3fps—20a

REMEDES SOUVERAINS DES MALADIES DU SANG ET DES NERFS

Rue Lamartine No 35, à Paris.

NÉVROSINE LÉCHELLE

Les médecins conseillent contre les maladies nerveuses le plus [illegible], LA NÉVROSINE, qui guérit les *névroses, névralgies,* [illegible] *palpitations, irritations d'estomac et d'intestins.* [illegible] LÉCHELLE, pour régénérer le sang et [illegible] *dartres, plaies, asthmes et catarrhes.* Comme [illegible]. 6fpm

ABONNEMENT. BUREAUX.

LA SANTÉ UNIVERSELLE,

GUIDE MÉDICAL des familles,—des Curés de campagne,—des Instituteurs,—des dames de charité et des Personnes bienfaisantes.

Publié par le Dr. Jules MASSÉ, [illegible]

RÉCAMIER, ROSTAN, VELPEAU,

La SANTÉ UNIVERSELLE [illegible]

Le 1er. Num a paru le 10 Oct. 1851.—On s'abonne chez V. Hebert & Co. Libraires, Nlle. Orleans, 119 rue de Chartres.

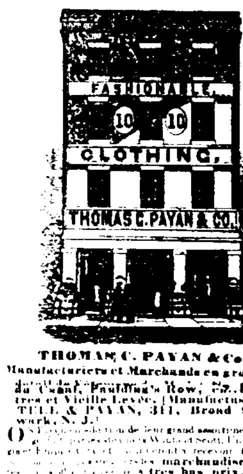

THOMAS C. PAYAN & Co.

Manufacturiers et Marchands en gros et en détail du Canal, Phillippa's Row, 57, 10, rue [illegible] et Vieille Levée, (Manufacture LITTLE & PAYAN, 311, Broad St. Newark, N. J.)

ONT [illegible] leur grand assortiment de [illegible] marchandises [illegible] à très bas prix, pour du [illegible].

[illegible]

Un assortiment de vêtements en laine, etc.

Linge fait, fins et ordinaires, pour le commerce de la ville et de la campagne.

Habits.—Habits, habillements, pardessus, habits bourgeois et opéras, habits de travail et pardessus, nouveau genre pour bureaux; habits Kossuth et cravates et demi-sets; étudiants français, anglaises, allemandes et suisses; [illegible] en mérinos, velours, bleus, bronze, etc.; drap feutre et castorine, cachemire, etc.

Pantalons et Gilets des dernières modes et de toutes couleurs, [illegible]

Un grand assortiment de manteaux en drap et de linges [illegible]

Les habitants, négociants et marchands sont respectueusement invités à venir visiter leurs marchandises avant de faire leurs achats ailleurs, et nous sommes convaincus qu'ils seront satisfaits.

Notre clientèle est priée de se rappeler de notre système, prix fixe, sans déviation.

THOMAS C. PAYAN & CO.,

5 décembre No 10, Canal

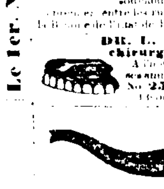

Fusils de Chasse, Carabines, Pistolets, etc. etc.

Le soussigné a reçu et offre à vendre un assortiment de ***Fusils de chasse*** simples et à deux coups, d'une des meilleures manufactures d'Angleterre.

Aussi—Carabines américaines, pistolets à **4, 5 et 6** coups, cartouches, poudre, capsules, etc.

25 av. A. SOUBIE, 160, rue Chartres

Dr. P. BLANCHARD.

Chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **rue Royale, No 104,** entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 29 mm

DR. L. DUCHAMP, chirurgien dentiste.

A l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son office No **250 Chemin du Bayou.** 1 fev 6m

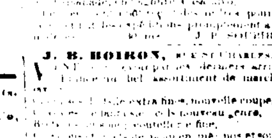

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOST,

RUE ST PIERRE, No 121.

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central **DE LA RUE** [illegible]. 12 [illegible] 9 mars

SANGSUES—SANGSUES.

5000 SANGSUES reçues par les derniers arrivages [illegible]

J. B. BOIRON, [illegible]

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de [illegible] un bel assortiment de marchandises, [illegible]

Cheveux à nattes, bandeaux, frisettes, toupets, etc., —Aussi pour les familles;—

Savon de guimauve, [illegible]

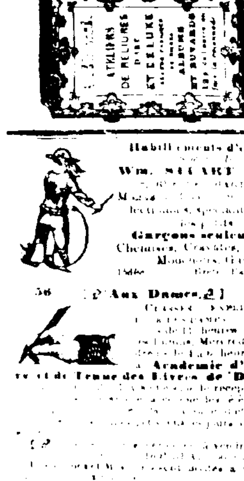

[illegible]

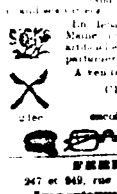

Habillements d'enfants.

Wm. STUART & Co.,

[illegible]

Garçons seulement.

Chemises, Cravates, [illegible]

56 **[?] Aux Dames. [?]** 56

[illegible] **Académie d'Ecriture** [illegible] **Tenue des Livres de Dalbour,** [illegible]

[illegible] à vendre en gros seulement par

CHASSAGNOL & BOULENGER,

encoignure Chartres et Conti.

2 fev

FREBON FRERES,

247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,

Importeurs de produits d'Europe

Et marchands de comestibles en gros et en détail.

29 jan

AMONTILLADO—20 caisses Amontillado, à vendre à bas prix par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2, Poydras

Home Mutual Insurance Company of New-Orleans.

AYANT un capital de $[illegible], est prête à assurer sur le **Feu,** les risques [illegible] **et de Mer,** au bureau de la Compagnie, 98, rue Gravier.

Toute [illegible]

Cette Compagnie [illegible] les livres de la Compagnie seront toujours ouverts et prêts à être inspectés par ceux qui voudront s'assurer.

ALEXANDER BROTHER, Président.
JOHN H. OWEN, Vice-Président.
H. WHEELER, Secrétaire.

Directeurs:

John C Goodrich	John R Shaw	J G Cocks
John Rodenburg	John Thomas	H V Baxter
W M Lochford	J J Green	T B Taylor
Maunsel White	Saml. Stewart	W L Laufer
R W Milbank	S O Nelson	Wm Tufts
John O Woodruff	F Shaw	S de Visser
William Knox,	E Q Rodgers	Robb Dyas
Rufus McIlhony	S L Levy	W Bogart
J A Dougherty	A H May	J W Gaylo
J E Caldwell	J P Harrison	J J Robson.
John H Owen	John Hall	3'en

Compagnie d'Assurance de Liverpool et Londres, sur la Vie et contre l'Incendie.

CAPITAL autorisé: Dix millions de Piastres: payé $1,000,000.
Surplus et fond en réserve: $2,340,000.
Capital actif: DEUX MILLIONS TROIS CENT QUARANTE MILLE PIASTRES.

Cette Compagnie offrant par son grand capital et la responsabilité individuelle des actionnaires la plus parfaite sécurité au public, est maintenant prête à assurer à la Nouvelle-Orléans contre les risques des incendies, aux conditions les plus avantageuses.

La diminution ordinaire des primes place les polices de cette compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies Mutuelles, et tous les règlements de perte seront prompts et libéraux.

CHARLES BRIGGS, Agent,
Bureau, 75, rue St Charles.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:

Samuel Nicholson,	A. Heine,	The Pollar
A. Laufear,	G. A. Holt,	Wm. Mure
Wm. Fellowes,	J. B. Behn,	C. Bullitt,
		E. Ogden.

Directeurs à New-York:

JAMES BROWN, Président.
FRANCIS COTTENET, Vice-Président.

George Barclay,	Francis Griffin,	Ed. F. Sanderson,
Mark W. Collet,	Mortimer Livingston,	W. S. Wetmore,
C. W. Faber,		Royal Phelps.

ALFRED PELL, Secrétaire-résident.

Directeurs à Liverpool:

WM. NICOL, Président.
JOSEPH C. EWART—JOSEPH HORNBY, Vice-Présidents.

Tho Brocklebank,	Robt Higgin,	Edw. Moon,
Wm. Dixon,	Geo. Holt,	Lewin Mosley,
Wm Earle,	John Hore,	Jos. Shipley,
The Stw. Gladston,	Geo Hall Lawrence,	Herman Stolterfoht,
George Grant,	John Marriott,	John Swainson
Fras Haywood,	SWINTON BOULT, Secrétaire.	

Directeurs à Londres:

WM. EWART, P. M., Président.
GEO. FREDERICK YOUNG, Vice-Président.

Sir Wm. P. De Bathe Bart.	John Ranking,
Wm. Brown, M. P.,	Jas M. Rossiter,
Mathew Forster, M. P.,	Seymour Teulon,
Frederick Harrison,	Swinton Boult
James Hartley,	Ross de Mangles MP.
Hon. P. Ponsonby,	

1déc BENJ. HENDERSON, Secrétaire résident

J. FEYTEL,

Arrivé tout récemment du Nord où il avait été recevoir ses commandes de France et d'Angleterre, informe ses amis et le public en général, qu'il ouvre en ce moment un magnifique assortiment de bijouterie, offrant par la richesse et par l'élégance des modèles le choix le plus complet en ce genre. Il se compose en partie de:

Broches, épinglettes, boucles d'oreilles, diamant; do do du rubis, émeraudes, perles

Léoutines et chatelaines avec brillants et pierres fines;

Chaînes de sûreté et chaînes de gilets dans tous les genres et dans tous les prix; boucles d'oreilles de toute valeur, et une grande quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer

Son assortiment de montres peut rivaliser, tant pour la valeur des mouvements que par l'élégance des boîtes, avec ce qu'il y a de mieux en ville. Il se compose de montres des meilleures manufactures et particulièrement de T. F. Cooper & David Taylor Londres, et M. J. Tobias, Liverpool, chronomètres, montres Lépine, Savonettes, Ancres, montres de dames enrichies de pierreries, etc.

Il se flatte que, par le bon goût de ses articles et la modicité de leur prix, il pourra satisfaire tous ceux qui voudront bien visiter son établissement.

Tous les articles vendus par lui sont pleinement garantis.

Il a reçu un assortiment d'argenterie française en boîte complètes, ainsi que grand nombre d'articles galvanisés par le procédé Ruolz. Il offre ce dernier article au plus bas prix du marché. L'attention des propriétaires d'hôtels et des restaurateurs est particulièrement sollicitée. M. Feytel étant en mesure de les satisfaire en telle quantité qu'ils peuvent désirer. 16 déc

J. HERNANDEZ,

RUE ROYALE No 432,

Au dessous de l'Hotel Saint Louis,

POSSEDE en ce moment et reçoit tous les jours les meilleurs cigares de la HAVANE. Son vaste assortiment le met à même de pourvoir contenter tous les goûts, et les cigares qu'il importe jouissent de la plus grande vogue parmi les amateurs de bon tabac.

Aussi:—Un grand assortiment de cigarettes véritables de la Havane et des meilleures marques. Tabac en carottes, &c. A. HERNANDEZ,

26 fev rue Royale, au-dessous de l'hotel St Louis

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune et brun, constamment en main, à vendre par DELVAILLE & MORENO,

19av 34, Vieille Levée

CAFE DE LA HAVANE—prime vert, en magasin, à vendre par DELVAILLE & MORENO,

19 av 34, Vieille Levée

TABAC en feuilles, de la Havane et de Cuba, qualité supérieure, pour capes et tripes, constamment en main, à vendre par DELVAILLE & MORENO,

19av 34, Vieille Levée

PICADURA—Un beau lot de choix, d'une marque favorite, en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par DELVAILLE & MORENO,

19av 34, Vieille Levée

CONFITURES et conserves de la Havane des deux [illegible] manufactures "Diana" et "Dominica" en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par DELVAILLE & MORENO,

19av 34 Vieille Levée

AMIDON de la Havane, à vendre par DELVAILLE & MORENO,

19av 34, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Constamment en main et à vendre par le soussigné, un excellent choix de véritables cigares de la Havane, qualités assorties et des meilleures manufactures.

DELVAILLE & MORENO.

EN débarquement du navire Comtois, de Bordeaux—

48 barriques vin rouge Cambiauux;
1000 boîtes sardines à l'huile de Nantes,
200 1/2 do do do
150 1/4 do do do

A vendre par FERB S FRERES,
247 et 249 rue Royale coin Dumaine

AVIS.

Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en [illegible] un assortiment complet de **bottes, souliers et chapeaux,** qu'ils offrent à vendre à des prix très [illegible]. Leur assortiment consiste en partie des articles suivants:

Brodequins.

Bouts pour hommes, jeunes gens et garçons, simple double, grandeurs régulières et extra.

Kip, cuir potrouillé, veau, veau marin, chevillé, cousu et imitation cousu.

Bottes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, en veau, veau marin, kip, chevillé, cousu et imitation cousu.

Guêtres, Bottes et Brodequins.

Pour dames, demoiselles, enfans et domestiques, fins et ordinaires.

Chapeaux et Casquettes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de toute genres, grandeurs et qualités.

N. B.—Ayant pris des arrangements pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous sommes à même de pouvoir offrir le meilleur et grand choix, et nous invitons les acheteurs à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

17 jan JAMES E. NORTH & Co., 11, Magasins.

DIAMANTS & BIJOUTERIE fine, au prix coûtant, pour clore une consignation, un lot convenable aux acheteurs.

24 karats brillants recoupés;
14 paires dormeuses en brillants très gros;
15 bagues chevalières
30 " émeraudes, rubis et perles fines;
30 " émail et cornaline;
20 paires boutons d'oreille or et pierres fines;
40 broches en brillants riches;
25 chaînes sûreté or, gilet à gouvernette et autres
30 paires boutons carrés à émail, or;
30 " " émeraude et rubis pour dames;
20 " garnitures manteleta or et émail;
40 bagues montées or assorties pierres fines;
20 bagues or, monte riche pour enfants;
16 douzaines médailles argent;
1 croix de diamant or;
30 objets fantaisie pour chaînes de montre dits breloques, tels que perroquets, macaques, cerfs à poisson, tambours, poires à poudre, patins, &c. &c.
12 bracelets or, montés diamant riches;
1 broche corbeille en brillants extra riches;
12 garnitures ou crochets de chaine en or;
12 garnitures de boutons gilet or émaillé;
15 tabatières argent pour hommes et pour dames;
4 " argent doré;
18 timballes en argent;

Toutes ces marchandises sont garanties et fabriquées à la dernière mode, à vendre par

H. DE GOER & HOFFARD,

26 ms 21, Magasins

VICTOR,

16 *RUE ST CHARLES.* 16

A l'honneur de prévenir ses habitués et le public en général, qu'il a reçu par les navires Radius, Middlesex et Lexington, du Havre, un grand assortiment d'articles nouveaux pour la toilette des Messieurs, tels que:

Chemises tout toile supérieure, nouvelle coupe; " devants et cols toile, " " couleur; " percale française;

Cols et faux cols toile, chaussettes fil, perse do, anglaise do; soies chinées et rayées, gants fil d'Ecosse, do soie ou laine assorties; cravates soie toute grandeur et qualité; do satin brodées; parapluies et demi parapluies; un choix supérieur de cannes à pommes et nouveau richement montées; un assortiment complet de guêtres en coutil, grandeurs et couleurs assorties, cravattes jaconat, haute nouveauté; grande variété d'articles en porcelaine et en bronze, sujets nouveaux et 2 CAISSES VOITURES D'ENFANTS.

Comme par le passé, sa parfumerie sort des premières maisons de Paris et se recommande à la consommation des amateurs.

Son salon est desservi par les meilleurs artistes; le soin et l'attention que le soussigné apportera toujours à satisfaire ses clients, lui font espérer la continuation de leur bienveillant patronage.

VICTOR, 16, rue St Charles.

2 caisses chapeaux soie dernière forme, à vendre à un prix très modéré.

Ayant également reçu trop tard mes gants vrai Jouvin, à partir de ce jour le prix en est réduit à 75 cents la paire. 31 ms

Richard Aldige & Co.

35, RUE DE CHARTRES.

ONT reçu par les navires Harvest et Manuesota, du Havre, les marchandises suivantes:

Gants satin pour hommes et femmes,
" Filet Egyptien,
" Medoigts,
Barèges calumindés, riches satinés &c.
Do unis, et à fonds couverts.
Alberines, grenadines soie.
Mousselines à carreaux et unies, assorties.
Gaze argentine, pour modistes.
Batiste fil, assortie.
Tulle brodé noir, 4/4 à 8/4,
" damassé, do do do
Entredeux brodés, Jacquard,
" Plumétis, et jaconas
Bandes brodées, festonnées, anglaises,
Dentelles et Valenciennes,
Pèlerines Bruxelles, neige, maline, mousseline, &c
Mantelets do do do
Cols, do do do
Voiles et voilettes, dentelle noire et blanche, &c.
Mouchoirs linon et batiste, unis, brodés, rivières, &c.; jupons crinoline, unis et façonnés,
Corsets satin, poulies, paresseuses unies, &c.
Chapeaux assortis, nouveautés, femmes, fillettes et enfans.
Chapeaux Pamella pour jardin.
Bas pour femmes et fillettes,
Chaussettes coton écru,
Do fil blanc et écru.
Chemises indienne, couleur,
Do blanches,
Bretelles pour hommes et enfans, gomme, tricot et nouveautés,
Eventails assortis,
Peignes à chignon, en écaille.
Aussi:—Un assortiment de mercerie et d'articles de Paris. 16 fev

Articles pour Francs-Maçons.

Les membres des sociétés maçonniques sont informés qu'ils trouveront un bel assortiment d'insignes et ornements maçonniques, choisis par lui-même à Paris, et qu'il vendra à des prix modérés. 16 janv

F. JAUFFROID,

MAGASIN DE VARIETES,

62, rue de Chartres, entre Bienville et Douane

FRANGES et rubans.
GANTS soie et fil,
VELOURS soie et dentelle,
EVENTAILS riches, et peignes d'écaille
PARFUMERIE et brosserie,
BAS et chaussettes,
LAINE à broder et canevas.

Et en général, tous les objets nécessaires à la couture.

Dépôt de cuillères et fourchettes de Charles Christofle. 26 mars—17

MAGASIN DE SELLERIE

DE

Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co. No. 15, rue du Canal, Nouvelle Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article dans ce genre, ont constamment en main un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides, de sanglier, outils de sellerie et autres articles.—Rue du Canal No 15.

30 dec ANDREW G. BULL & CO.

John Hall. E. W. Rodd.

HALL & RODD,

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

No 1, Front Levée, Nlle-Orléans

PAPIER français—10 caisses papier rayé à lettres; 10 " papier à écolier, 10 balles papier [illegible], à vendre par Fco DE FUENTES & Co. 29 mars 22, Vieille Levée

CACAO de Guayaquil [illegible] à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible] COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que [illegible] a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir [illegible] d'administration [illegible] Fleming, [illegible] à faire sous dix jours, [illegible] il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Député greffier.

15av—3m10

Succession de Nicholas [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la sus-dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député greffier

17av—1

F. FEYTEL.

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir ses grandes nouveautés de printemps et qu'elle en fera l'ouverture mercredi 24 courant dans ses magasins, rue Royale et rue de Chartres No 34—

Elle a à leur offrir un assortiment complet et du dernier goût, en barèges et mousselines imprimées et à volants, organdis brochés et imprimés, jaconats pour robes et peignoirs, mousseline de soie imprimée, grenadine brochée, unie et à volants, et un joli assemblage de confections de printemps en tous genres. Elle fera l'ouverture en même temps d'un choix de chapeaux de la saison, les plus jolis et de la dernière nouveauté reçue ce jour, ainsi qu'un assortiment considérable de rubans et garnitures qui satisferont le goût le plus coquet et le plus difficile.

No 24, RUE DE CHARTRES—ENC. DOUANE. OLYMPE

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un grand choix de marchandises de modes et nouveautés, lesquelles consistent en chapeaux et capotes de tulle, crêpe et dentelle, chapeaux de paille Leghorn, unie et paille dentelle pour dames et fillettes, capotes paille d'Italie et Gondolières, chapeaux paille bolivar et parasols pour enfans, chapeaux d'Amazone, mousseline de soie imprimée à volants, Pompadour, barèges, grande nouveauté, bords de l'eau en barèges écossais, mantelets mousseline brodée et dentelle riche, châles 7/4 dentelle noire, mousseline imprimée à volants, redingottes en jaconat et basin imprimé, gants de soie et mitons filet dentelle, rubans, fleurs artificielles, plumes, &c. et qu'elle en fera l'ouverture lundi prochain 8 mars courant.

2 mars

H. DOUSS, HORLOGER.

Ayant transporté son atelier et ses marchandises du magasin des MM. D. T. Lillie & Co., au No 66, rue de la Douane, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, prévient ses amis et le public en général, qu'il s'occupera comme par le passé de la réparation des montres, pendules, etc., à des prix modérés, et garantira les ouvrages qui lui seront confiés.

On trouvera constamment chez lui, un bel assortiment de montres suisses et anglaises, ainsi que toutes espèces D'OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE 20 dec

A LOUER.

Les magasins suivans, faisant partie de la bâtisse St-Louis:

Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'hôtel St-Louis.

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit

Le magasin situé rue St Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal.

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres.

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS,

25 oct

A louer à bas prix.

La maison No 206, rue du Quartier, entre Remparts et Ste-Claude, cinq appartements, cuisine, chambres à bains et pour domestique, &c—Une belle cour et jardin magnifique.

S'adresser au No 15, rue St-Louis, chez

28jv QUEYROUZE & LANGSDORFF.

Propriétés à vendre à longs termes.

LA maison et magasin 29, rue Girod, la maison et magasin 161, rue de la Douane, la maison 24, rue Bourgogne.

Pour les conditions s'adresser à

JAS. E. NORTH, 11, Magasins.

9 mai

A LOUER—Un beau bureau sur le devant. Possession en sera donnée le 1er du mois prochain. S'adresser au No 16, rue Poydras. 21 ma

RIZ de la Caroline—400 boucauts à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

21av

CIGARES de la Havane—[illegible], à vendre par B. VALLS, 73 rue Magasins.

20av

CAFE de la Havane—100 sacs à vendre par B. VALLS, 73 Magasins

20 av

MIEL de la Havane—10 barils à vendre par B. VALLS, 73, Magasins

20 av

80 BARRIQUES vin vieux pour famille; 400 " "

X. LAMBERT, 62, Magasins

3ms

VINS—500 caisses bon vin rouge, 150 caisses vieux Château Latour et [illegible], A vendre par X. LAMBERT, 62, Magasins

1ms

VIN de Bergerac—30 barriques vin de Bergerac, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée

3av

EPICES moulues, poivre, cannelle, gingembre, &c., à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas

POIVRE de Cayenne—25 caisses, à vendre par E J HART & Co, 79 Tchoupitoulas

9av

VIN d'Oporto—100 quarts de barriques et 100 douzaines de bouteilles, à vendre par E J HART Co, 79, Tchoupitoulas

9av

ESSENCE de Peppermint—100 caisses, à vendre par E J HART & Co, 79 Tchoupitoulas

9av

TABAC—[illegible] caisses [illegible] à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas

9av

CITRONS frais—20 caisses, à vendre par E J HART & Co, 79 Tchoupitoulas

9av

PAPIERS SUCRES—[illegible] à vendre par E J HART & Co, 79 Tchoupitoulas

9 av

MORUE—[illegible] caisses en magasin, à vendre par E J HART & Co, 79 Tchoupitoulas

12ms

EN magasin et par le [illegible] PAUL LACROIX, 13 rue Toulouse.

3av

ATTENDU par le navire Kelsy, venant de Bordeaux:

100 barriques vin rouge bon ordinaire,
20 " vin blanc Haut Sauterne,
50 demi barriques do,
10 caisses absinthe Suisse, & Bruneton.

A vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse

3av

EN magasin et à vendre par le soussigné, [illegible] barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX, 13 Toulouse

3av

EN magasin et à vendre par le soussigné—
25 barriques vin vieux 1846;
10 " St Julien très vieux,
10 " Chateau Margaux vieux,
10 " pour famille,
100 demi barriques ordinaire à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

3av

EN magasin et à vendre par le soussigné—30 barriques vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité, 30 demi barriques do, do, à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse

3 av

VIN BLANC—100 barils Haut Sauterne, 20 barriques do do.

En déchargement du navire Amerika, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT, No 62, rue des Magasins

16av—15t

PRUNES SECHES—25 caisses de douze petits pruneaux séchés dits entre grandeurs, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

VIN EN CAISSES—100 caisses vin rouge St Julien et St-Estèphe, en débarquement du navire Radius, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

3av

EN débarquement du navire Crescent, de Bordeaux, 30 caisses prunes séchées, en boîtes transparentes de trois grandeurs différentes, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

13 av

CHAPEAUX de paille d'Italie—7 caisses chapeaux de paille d'Italie, assortis, à vendre par JOSEPH LANATA, 11 et 12 Jefferson

8av

EN débarquement du navire Amena, du Havre, 8 barils saucisses de Lyon, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

3 av

VINS EN CAISSES—77 caisses St Julien Médoc, 45 caisses St Julien Médoc en 1/2 bouteilles.
12 caisses Château Latour Médoc,
3 " " Brand, Mouton, Médoc,
32 " " Batailley Médoc 1844,
16 " " Beychevelle " "
7 " " Margaux " "
10 " " Lafite " "
26 " " Léoville " "
8 " " d'Yquem (vin blanc, Sauternes 1841) en 1/2 bouteilles.
10 " Haut Barsac (vin blanc 1841) en 1/2 bout.

Toutes les marques ci-dessus viennent de la maison Barton & Guestier, de Bordeaux, à vendre par AUG. ROCHEREAU & Co., 17—19, St Louis

9av

VINS fins pour familles—13 barriques vin rouge Léoville Médoc,

11 barriques vin rouge Pauillac Médoc,
9 " " Cantenac "
23 " " Queyries Houtquebre;
34 " " Veuve Kerman 1847;
20 " " " 1846;
10 " " Veuve Bachelut;
37 " " Queyries Macot 1848, 47, 46
43 " " Margaux Médoc;
17 " " St-Julien "

En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 15ms 23, Vieille Levée

ATTENDU par le navire Kelsy, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné,

100 caisses absinthe Suisse, de la marque Sauvajol et Bruneton, PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

16av

ANISETTE—150 paniers anisette superfine, en magasin et à vendre par POREE & GIRARD, Rue St-Louis, No 7.

17 av

A vendre ou à louer.—Une installation propre à la fabrication des eaux de Seltz, limonades gazeuses, etc. Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser aux soussignés.

POREE & GIRARD, Rue St-Louis, No 7.

17 av

Avis aux Habitans Sucriers.

LE soussigné fait savoir à ses anciennes pratiques et aux habitans sucriers en général, qu'il est à même d'entreprendre tous les travaux concernant les équipages à sucre, les citernes en ciment hydraulique, &c.;... Il s'engage aussi à remédier aux équipages brûlant beaucoup de bois, ainsi qu'aux fourneaux des machines à vapeur. Le tout à des conditions avantageuses.

Références.

MM. A. Reggio,	MM. La Bouligny
M. Ribas,	P. Soniat,
A. Livaudais,	E. Fortier,
E. Tureaud,	O. St-Amand,
W. Polk.	O. Cornay,

NELSON FOUCHE, No 60, rue Moreau, 3me municipalité, ou chez MM. CORDEVIOLLE & LACROIX, No 123, rue de Chartres. 27fe—4m

Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un grand et bel assortiment de chapeaux pour hommes, cadets et enfans, qu'ils offrent à vendre à des prix avantageux, savoir:

50 balles chapeaux de Campêche, depuis $1 la douzaine et au dessus.

300 douzaines chapeaux de Panama, depuis $18 la douzaine et au-dessus.

500 douzaines chapeaux de paille d'Italie, de tout genre et de toute qualité.

300 douzaines chapeaux de paille cousue, depuis $2 50 la douzaine et au-dessus.

250 douzaines chapeaux de feutre sans apprêt, de toute nuance et de toute qualité.

Chapeaux de castor noir et gris, de tout genre et de toute qualité.

Chapeaux de castor noir et gris, de tout genre et de toute qualité.

Chapeaux d'amazones pour dames, en feutre et paille d'Italie.

Chapeaux de soie, de tout genre et de toute qualité. ALBERT & TRICOU, 37, rue de Chartres

Les fashionables trouveront en outre dans nos magasins de détail, 37, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis, le choix le plus élégant de chapeaux confectionnés avec le plus grand soin, sous la surveillance de notre sieur J. J. Albert, à Paris.

Nous continuerons comme par le passé à faire tous chapeaux de soie et autres, sur mesure prise avec le conformateur **à notre manufacture,** encoignure Royale et St-Louis.

19 fev ALBERT & TRICOU.

HUILE IODEE

Nouvelle Préparation,

ON trouvera constamment à la pharmacie de **G. MORIN,** encoignure des rues Orléans et Villeré, cette huile, qui en rapport de l'Académie de Médecine, de **Paris,** est un médicament présentant beaucoup d'avantages sur l'huile de Foie de Morue.

Aussi: Teinture et Sirop de Matico ou nouveau [illegible] (Arum triphyllum). 31 mars

BOUTEILLES VIDES—150 paniers bouteilles vides, à vendre par NUMA LACOSTE,

VENTES JUDICIAIRES.

Ann Ingraham, épouse de J. Morris, [illegible]

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

1o Un certain lot de terre situé au faubourg [illegible], désigné par le No 1 de l'îlet No 85, sur un plan fait par B. Buisson, [illegible], et déposé en l'étude de Louis Hermann, notaire public; ledit lot de terre mesure, au pied français, 50 pieds de face à la rue Prytanie, sur cent-vingt pieds de profondeur et de face à la rue Uranie; avec les bâtisses et les améliorations qui sont dessus, consistant en une maison basse en bois, cuisine aussi en bois, avec un superbe pigeonnier—ensemble aussi avec 32 actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à ladite propriété.

2o Un autre lot de terre situé dans le même îlet, désigné par le No 2, mesurant 25 pieds de face à la rue Prytanie, sur 120 pieds de profondeur; avec les bâtisses et les améliorations qui sont dessus, consistant en écuries bâties dans le fond du lot. Ensemble aussi avec 15 actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à ladite propriété. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans

23av—10,14,24

Succession de Marie Louise Laquet.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4453—En vertu d'un ordre de vente rendu le 2 avril 1852, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le jeudi 22 d'avril 1852, à 4 heures et demie P. M., à mon magasin de dépôt situé au No 23, rue Jefferson, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de:

Un lot de meubles, &c, suivant inventaire déposé en mon bureau et qui sera produit au lieu et à l'heure de la vente.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans

20av—2f

PREMIERE Cour de District de la Nlle-Orléans.—No 1,493.—James T. B. Featherstonh vs. Thomas A. Compton et Wm. G. Kendall, tiers-saisi.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 8 de mai 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui se trouvent dessus, situés au faubourg Ste-Marie, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, St Marks et Ste-Marie et désignés par les Nos 11 et 12 de l'îlet no 21; le lot no 11 mesure 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Ste-Marie, sur 123 pieds 4 lignes de profondeur, et le lot no 12 mesure 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue St Marks, sur 123 pieds et 3 lignes de profondeur. Lesdits lots sont contigus. Les améliorations consistent en un grand magasin de dépôt en briques, ayant à peu près 30 pieds de largeur sur à peu près 120 de profondeur, appartenant au défendeur Kendall, et saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

JAMES P. FRERET,

21 av—+21 26 m 3,8 Shérif de la paroisse d'Orl.

Dudley C. [illegible] vs. le Maire, les Aldermen, les habitans de la Municipalité No Un et Denis Crozat.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 5,25—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de district de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 14 mai 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre dans la municipalité No Un, de cette ville, dans l'îlet No 46, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 12 mai 1819 déposé en l'étude de Michel de Armas, ci-devant notaire public en cette ville; lequel lot de terre forme l'encoignure des rues St Claude et St Pierre, ayant, au pied français, 34 pieds 3 pouces de face à la rue St Claude, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue St Pierre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, consistant en une maison basse en bois, [illegible]

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET.

14 av—12,22,4,14 Shérif de la paroisse d'Orléans

William [illegible] & Co vs. C. Lewis

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 4871.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi, 14 de mai 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

L'esclave nommé WILLIAM, mulâtre âgé d'environ 30 ou 33 ans.

Conditions—comptant, payable au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET,

10av—12 22 3 14 Shérif de la paroisse d'Orléans

Gustave Toutcadée vs. Eugène [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4452—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, je procéderai le mardi 4 de mai 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre ou, situé au faubourg Lafayette dans la paroisse de Jefferson, dans l'îlet No [illegible], borné par les rues Prytanie, Joséphine [illegible] [illegible]

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,

2 av—12 22 m4 [illegible]

[illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 14 de mai 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un [illegible] terrain de la Nouvelle-Orléans, à l'encoignure des rues Carondelet et des Prêtres, [illegible]

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condit. comptant au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET,

10av—12 22 m 4 14 Shérif de la paroisse d'Orléans

J. [illegible] vs. H. de Coucy [illegible]

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4259—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 4 de mai 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre désigné sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, le 10 avril 1847, et déposé en l'étude de [illegible] [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET

2av—12 22 m4 Shérif de la paroisse d'Orléans

Hughes, Kuhn & Co. vs. Bernard G. Keller & John Keller.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 5161—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 14 de mai 1852 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un lot de terre avec les améliorations qui sont dessus situé dans la municipalité No 2 de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Benjamin, St-Thomas, Tchapitoulas et Suzette, et mesurant 71 pieds 9 pouces de face à la rue Benjamin, 99 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Tchoupitoulas, 177 pieds de profondeur du côté opposé vers la rue St Thomas, et 105 pieds 4 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, conformément à un certain plan fait par C. A. Hedin architecte et ingénieur civil, en date du 21 d'avril 1841, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public, lesquelles améliorations consistent en deux vieilles échoppes.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,

12av—12,22, m4 14 Shérif de la paroisse d'Orléans

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 7322—Antoine Schiaffino vs. Ranch Vannet—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 4 de mai 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Remparts, St-Claude, St-Philippe et Dumaine, désigné par le No 22, d'après un plan dressé par J. Tanesse, arpenteur de cette ville en date du 13 juin 1814 et annexé à un acte pardevant Michel de Armas, alors notaire de cette ville; le dit lot mesurant 35 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 72 pieds, et de là le dit lot ouvre du côté de la rue St-Claude, 29 pieds, et a une profondeur de 56 pieds sur 64 pieds de largeur, le tout ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui se trouvent dessus, dépendances, droits et privilèges y appartenant, lesquelles bâtisses consistent en une maison briquetée entre poteaux, aussi une cuisine, écurie, etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—l'acquéreur assumera le paiement de la somme de $200 et la rente annuelle et perpétuelle sur la dite somme au taux de six pour cent l'an, et assumera toutes les autres obligations qui y ont rapport, et la balance du prix d'adjudication payable comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET,

2 av—2,12 22,4 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Daniel Donnelly.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par James Doolan, administrateur de la succession de Hugh Donnelly qui était l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Dép. Greffier,

22 av—3m10

Edward A. Tyler contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire dans dix jours à partir de la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution définitif enregistré en ce jour, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau.

Bureau du Greffier—Nouvelle Orléans, le 21 avril 1852. F. GONDON, Député greffier

22 av—3 m10

Succession de James Miller K.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Shepherd Brown, exécuteur testamentaire du défunt de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier

2 av—3m10

S B Conrey vs. ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du failli ait lieu au bureau de John Claiborne, Esq. notaire public, le mercredi 28me jour d'avril 1852, à l'effet de nommer un syndic au lieu et place de Glendy Burke, et aussi pour d'autres objets.

Par ordre de la Cour.

Bureau du greffier, Nlle-Orléans, ce 16 avril 1852. [illegible] WEYSHAM, Dép. Greffier.

17 av—3m10

Succession de John Simpson Walker.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le [illegible] ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Député-Greffier

VENTES A L'ENCAN.

Vente [illegible] de propriétés pour [illegible].

PAR [illegible] GUINAULT, Encanteur.

[illegible] samedi, 24 avril 1852, à midi, à la [illegible] St-Louis, [illegible]

[illegible] au faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues Amour, Bons-Enfans, Français et Genie; lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 8 lignes de face à la rue d'Amour, sur 127 pieds 30 pouces et 8 lignes de profondeur, ensemble une maison haute, en briques, couverte en ardoises, ayant deux chambres en bas et deux en haut, &c &c.

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Espagne et Urquhart, mesurant 30 pieds de face à la rue Urquhart, sur 115 pieds de profondeur et face à la rue d'Espagne. Voir les plans maintenant à la Bourse.

Conditions—1/3 comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Actes par devant F. Percy, notaire public.

21 mars—21, 22, 23,24.

Vente de Propriétés de valeur et Terrains.

PAR P. B. TAYLOR & TOURNE, encanteurs, 95 rue de la Commune.

SAMEDI 24 avril 1852, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks:

1o Quatre lots de terre en face du Bassin Neuf (Mobile Landing) entre les rues Julie et Triton Walk, ensemble les magasins en briques qui s'y trouvent, connus sous les Nos 4, 5, 6 et 7, conformément au plan qu'on peut voir à l'Arcade Banks.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement d'une action sur chacun des lots, à la Banque des Citoyens, de $5,200 payables par termes annuels en 30 ans, avec les intérêts au taux de 6 1/2 p. 100 par an, la balance un quart comptant, et un, deux et trois ans de crédit en billets endossés à satisfaction et portant intérêt à 6 1/2 p. 100. 130 actions de la Banque des Citoyens reposent sur chacune de ces propriétés.

2o Une belle maison de résidence à deux étages sur le côté Est de la rue Apollon, entre Thespsichore et Melpomène. La maison est soigneusement bâtie et possède tout le confort d'une maison de maître.

3o Le magasin à trois étages no 166, rue Tchoupitoulas. Ce lot mesure 18 pieds de face, sur une profondeur de 81 pieds. Il y a sur cette propriété 12 actions de la Banque des Citoyens.

4o Sept lots avantageusement situés au coin des rues Joséphine et Cheenut, six lots faisant face à la rue Cheenut et un à la rue Joséphine. (Pour les dimensions, voir le plan exhibé à l'Arcade Banks.)

Conditions—Pour les Nos 2, 3 et 4, un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois en billets portant hypothèque sur la propriété et 8 p. 100 d'intérêt.

Les actes de vente pardevant Michel Gernon, notaire public, aux frais des acquéreurs.

5o Quatre lots sur la rue Constance, entre les rues Bassin et Robin, mesurant chaque 26 pieds 9 pouces de face, sur une profondeur de 120 pieds.

6o Deux lots de terre au coin des rues Prytanie et Septième; chaque lot mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Prytanie, sur une profondeur de 120 pieds.

7o Lot no 3 dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, Rousseau et Division, mesurant 25 pieds de face sur les rues Rousseau et Division, sur une profondeur de 167 pieds 10 pouces.

Conditions—Les Nos 5, 6 et 7, un quart comptant et la balance à un et deux ans en billets portant 8 p. 100 d'intérêt.

Actes de vente devant J. Van Dalson, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 av

Vente de Syndic.

Peter Conrey Jr. vs. ses créanciers.—Grande vente de Propriétés foncières améliorées dans la ville et les faubourgs de la Nlle-Orléans.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

MERCREDI 19 mai 1852, et les jours suivants, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. J. A. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 8 mars 1852, et d'après les instructions de A. Brother, syndic des biens de l'insolvable Peter Conrey Jr., les propriétés ci-après décrites, abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers, savoir:

1o—Un lot dans l'îlet borné par les rues Appollo, Melpomène, Terpsichore et Nayade, mesurant 26 pieds 10 1/2 pouces sur la rue Apollo, sur une profondeur et face de 120 pieds sur la rue Melpomène, avec une maison en bois à deux étages.

2o—Un lot adjacent à celui ci-dessus, mesurant 26 pieds 5 pouces sur la rue Apollo, sur 110 pieds de profondeur.

3o—Deux lots dans le même îlet, mesurant 27 pieds 1 p. uces chacun sur la rue Terpsichore, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, avec une maison en bois à deux étages sur chaque lot.

4o—Quatre lots dans l'îlet borné par les rues Nayades, Thalia, Prytania et Melpomène, mesurant chacun 25 pieds [illegible] pouces de face à la rue Nayade sur 130 pieds de profondeur.

5o—Deux lots dans l'îlet borné par les rues Apollo, Nayades, Thalia et Erato, mesurant chacun 25 pieds de face sur la rue Apollo sur 130 pieds de profondeur.

Sur chaque lot se trouve une maison en briques à deux étages avec hydrants, etc. bien aménagée.

6o—Un lot dans l'îlet borné par les rues Thalia, Erato, Bacchus et Apollo, formant l'encoignure des rues Apollo et Thalia, 19 pieds sur la rue Apollo, sur une profondeur et face à la rue Thalia de 93 pieds, avec une maison et magasin en bois à deux étages.

7o—Un lot dans l'îlet borné par les rues Erato, Clio, Nayades et Prytania, mesurant 20 pieds de face à la rue Erato, sur 120 pieds 10 pouces de profondeur, (étant originalement deux lots) avec une maison en bois.

8o—Un lot dans le même îlet, mesurant 50 pieds de face à la rue Clio sur 120 pieds 9 pouces et 10 lignes de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent, connue sous le nom de Lycée des Demoiselles.

9o—Un lot dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Apollo et Bacchus, mesurant 60 pieds de face à la rue Apollo, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Clio, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

10o Un lot près du marché Dryades, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Bacchus, Melpomène et Therpsichore, sur 120 pieds de profondeur vers la rue Therpsichore, mesurant 33 pieds de face sur la rue Dryades [illegible]

11o Cinq lots dans l'îlet borné par les rues Dryades, Hercules, Calliope et promenade des Tritons. Un mesurant 35 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la rue Dryades, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la rue Calliope, 120 pieds 9 pouces et 3 lignes du côté de la promenade des Tritons, et 43 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur; ensemble avec 20 actions de la Banque des Citoyens [illegible]

12o Un lot dans l'îlet borné par les rues Camp, Julie, St Joseph et Magazine, mesurant 21 pieds de face sur la rue Camp, sur une profondeur de 150 pieds, avec une maison double à deux étages, en briques, occupé par le docteur Mackin, et ayant sur cette propriété [illegible]

13o [illegible] mesurant 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 102 pieds 10 1/2 pouces de profondeur [illegible]

14—Le lot [illegible]

15—Un certain lot de terre [illegible] la Métairie, près du bayou St-Jean, dans cette paroisse, mesurant 140 pieds sur le dit chemin, sur une profondeur irrégulière d'environ 2 arpents [illegible]

16—Une autre portion de terre mesurant 2 arpents face sur le bayou St-Jean, sur une profondeur de 45 arpents et s'étendant derrière, jusqu'à la propriété de la Banque du Canal.

17—Un neuf îlets derrière les faubourgs [illegible] Livaudais, Delachaise et Delassize, selon le plan qui sera exposé le jour de la vente.

18o—Une portion de terre située derrière le faubourg Plaisance dans le troisième district municipal de la section 8, township 13, du range 11 [illegible]

19o—Ilet No 1, à Rickerville, dans la paroisse de Jefferson, mesurant 280 pieds sur la rue Levée, dito sur la rue Levée, [illegible] sur la rue [illegible]

20o—Ilet No 9, dans le même ville, mesurant 280 pieds face sur la rue Levée, ditto sur la rue Jersey, 354 pieds sur la rue Valmont, et ditto sur la rue [illegible]

21o—Ilet No 57, dans la même ville, mesurant 280 pieds face à la rue Nayades, 270 pieds face à la rue St Denis, 454 pieds sur la rue St-Joseph et 350 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la rue Octavie.

22o—Ilet No 45, dans la même ville, mesurant 259 pieds sur Peter's Avenue, ditto sur la rue Octavie, 250 pieds sur la rue Boudousquié, et ditto sur la rue Pitt.

Ces quatre îlets dans la ville de Rickerville seront divisés en lots.

CONDITIONS DE LA VENTE.—Pour les propriétés No 9 et 12 comptant.

Pour le lot précédemment décrit du No 11 et les 20 actions de la Banque des Citoyens, l'achat assumera à la Banque l'hypothécaire pour les actions et l'emprunt, et un billet d'action de $1,015 payable le 1er juin, renouvelable selon la charte de la dite Banque et les lots de l'îlet; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en paiements égaux.

Pour la propriété No 18, un tiers comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en paiements égaux.

Pour le reste des propriétés un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en paiements égaux.

Tous les paiements à crédit porteront un intérêt à raison de six pour cent l'an de la date de l'échéance, et en cas de non paiement à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement, et garantie par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété, les billets divisés en coupons, et on le requiert. Les propriétés améliorées devront être assurées pour la valeur des améliorations qui s'y trouvent et la police d'assurance transférée au syndic, jusqu'à parfait paiement.

Toutes les adjudications devront être remplies dans les 10 jours, du jour de la vente, autrement les propriétés seront vendues après 10 jours d'avis pour le compte de l'acheteur sans autre avis, [illegible]

Les actes de vente passés devant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acheteurs. 12av—19,20,17,11

PAR M. BARNETT Jr.

EN vertu d'un ordre de l'honorable 3me Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 31 mars 1852, il sera vendu le lundi, 10 mai 1852, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis.

La négresse Lucinde, âgée d'environ 14 ans.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant A. Barnett notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Sav 20 et 29 avril—8 et 10 mai

GIQUEL & LAMINOY,

No 18, RUE DE CHARTRES,

RECOIVENT en ce moment d'Europe et du Nord les articles suivans, qu'ils offrent en vente à des conditions et prix très avantageux, savoir:

Robes mousseline à volants, haute nouveauté,
Mousseline Pompadour, imprimée,
Organdis et jaconats nouveautés,
Percale frappée, en couleurs,
Mousselines suisses, brodées et unies,
— — damassée, à rideaux,
Barèges à volants, nouveauté,
— imprimés, de 25 à 50 cents,
Mantelets en mousseline, brodés,
Châles dentelle, noire,
Dentelles Valenciennes et entredeux,
Cols et pèlerines Valenciennes, manches du do,
Cols et manches **Lola Montez,**
Broderies anglaises en tous genres,
Bandes en mousseline, brodées,
Entre-deux et listons, mousseline,

Barèges unis, toutes couleurs, Grenadine et tissu soie, Barèges noirs, brodés, brochés et unis,

Foulards pour robes, Soieries noires en tout genre, Crêpe de Paris, Crêpes jaconat, fantaisie; Voiles et Voilettes dentelle, Mouchoirs batiste de $1 à $3 la douzaine, Désinde et Gingham toutes couleurs, Dentelles noires et blanches, Mull muslin et nansouk, Toile cirée pour tables, Bas et Chaussettes en fil et en coton, Basin piqué à gilets, Drap d'été toutes couleurs, Cravates flanelle gauze, fil d'Ecosse, Toile à draps Bretonne, Toile à chemises, de $6 à $30 la pièce, Toile de Paris et Morlaix, Service damassé du Béarn, Garde à œil de perdrix, Piatille et Bretagne, Serviettes damassées et unies, Linon fil broché, à mouiquaire, Coutil et Ginga fil, Toile du Nord, unie, rayée et à carreaux, Batiste fil, imprimée, pour robes, Brillantine, blanc et écru. Toile à rideaux et torchons, etc, etc.

5 av

BOUCHONS—30 balles de 30,000 chaque, bouchons réguliers;

10 balles de 15,000 chaque, bouchons réguliers fins;
8 " de 30,000 " " point à fine;
10 " de 10,000 " " [illegible]

A vendre par ANT GIRAUD, 46, Vieille Levée

100 piastres de Récompense.

Parti marron le mardi 5 août dernier, le mulâtre nommé ROBERT REED, âgé de 30 à 35 ans, teint clair, taille de 5 pieds 6 pouces, pesant environ 140 livres: Il regarde de travers et a toujours l'air méconte t. La susdite récompense sera donnée à quiconque le remettra ledit esclave en quelque geôle [illegible]. On suppose qu'il s'est échappé dans un état LIBRE. L. FABRE & Co, 20, Magasins

1er av—

$25 de récompense.

PARTI MARRON le nègre CHEROKI, âgé de 20 ans, taille moyenne, manières douces, ayant longtemps appartenu à Mr. Larose, et a toujours été employé à bord de bateaux à vapeur. Il cherchera sans doute à s'employer sur quelque steamer en ingénieur. [illegible] [illegible]

8 mars—17

CIGARES de la Havane—Toujours en main un magnifique assortiment de cigares consistant en Rajalla, Hilarez, Hartmann, Principe, Londres, &c., à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée

22 mars

VENTES A L'ENCAN.

AVIS D'ENCAN.

[illegible] GON, [illegible] les ventes à l'encan, [illegible] No 37, [illegible]

19 av—3 ANTHONY FERNANDEZ.

Vente de linge fait, chapeaux, chaussures, bas, bottes, souliers et brodequins.

PAR J. B. BLACHE & Co.

VENDREDI 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, no 77:

100 caisses bottes, souliers et brodequins.
25 caisses chapeaux "Mexicains" et "Unions"

A ONZE HEURES, AU PREMIER:

40 douzaines chemises blanches [illegible] toile.

150 lots de linge fait comme suit:

Habits, redingottes, paletots et sacs en mérinos, drap d'été, alpaca, coutils blanc et en couleurs, nankin, cottonade, cassimir, chemises blanches et en couleurs, cravates en soie, gilets de satin et en soie, etc. 21av

Succ. Courtiau [illegible] vs ses créanciers.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

LUNDI 3 mai 1852, à 11 heures, il sera vendu au bureau des encanteurs, no 8, Arcade Banks conformément à un ordre de l'honorable Geo. Strawbridge, juge de la 4me Cour de District de la Nouvelle Orléans,

Environ 30 tableaux de maîtres.

Conditions—comptant. 22 av—3 et 10

Terrains de choix sur la rue Nayades, Quatrième District, ci-devant Lafayette.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan le samedi, 1er mai, à midi, à l'Arcade Banks, la propriété ci-après décrite, savoir:

Deux lots de terre dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans, ci-devant Lafayette, dans l'îlet 101, borné par les rues Septième, Huitième, Prytanie et Nayades, les dits lots étant les Nos 1 et 2, mesurant chacun 31 pieds 5 pouces sur la rue Nayades sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Nayades et Septième, près de l'endroit où s'arrête les chars à vapeur.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et huit pour cent par an d'intérêt de l'échéance, et en cas de non paiement huit pour cent.

Les actes de vente devant A. Mazureau, notaire public aux frais des acquéreurs. 22 av

Vente par ordre de syndic.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

Peter Conrey Jr vs ses Créanciers.

LE lundi 3 mai, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable J N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 8 mars 1852, et d'après les instructions de M. A. Brother, syndic des biens de Peter Conrey Jr. les actions suivantes, abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers, savoir:

200 actions de la Compagnie du chemin de fer du lac Pontchartrain

20 actions de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles, sur lesquelles $10 ont été payées et $15 sont dues, payables au paiement de trois billets s'élevant ensemble à $13,475

20 actions de l'Institut des Artisans sur lesquelles $10 ont été payées et $15 sont dues par actions.

$5,000 d'actions dans le Steamboat Chingarora

$4,000 d'actions dans la ligne de Steamship de New-York à la Nouvelle-Orléans,

$4,000 dans la Compagnie du chemin de fer de Telegraphe.

Conditions: comptant 22av

Vente sans réserve de propriétés améliorées et vacantes dans le 2me district, autrefois 1ère municipalité.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

MARDI 27 avril, à midi, il sera vendu à l'hôtel St Louis, les propriétés suivantes:

1o Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par le chemin public de la rue Levée, Gallatin, Ursulines et Hôpital; ledit lot porte le No 3 et mesure 25 pieds 11 pouces 3 lignes, face au fleuve, 85 pieds 4 pouces, 5 lignes face à la rue Gallatin, par 21 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de division du côté du No. 2, et 78 pieds 10 pouces sur le côté de la rue des Ursulines. Les améliorations consistent en un magasin, bien construit, en briques et à trois étages, ayant un verandah sur la façade, occupé par le bureau de "Union Tow boat Co." La rue est pavée en gravier et payée.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement d'un billet de 4,500 échéant 1852 mars 1853, [illegible] la balance comptant [illegible] six pour cent d'intérêt avec hypothèque sur la propriété.

Acte de vente pardevant A. Boudousquié not. public aux frais de l'acquéreur.

2o Un lot de terre parfaitement situé dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Bernardotte et St Patrick portant les Nos de 14 et 15 [illegible]

Maison en briques, à trois étages, sur la rue Bienville, près de la Levée, connue comme le Restaurant de Paris, avec Actions de la Banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 24 avril 1852, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

Un lot de terre dans le 2e District par les rues Bienville, [illegible]

Ensemble 200 Actions de la Banque des Citoyens [illegible]

Vente de vins et liqueurs de choix, POUR CLORE L'APPROVISIONNEMENT DE L'HOTEL DE VERANDAH

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

[illegible] un assortiment complet de MM Molge & Co., [illegible] Madère, Sherry, [illegible] Cognac, Brandy, etc. [illegible]

H. M. MONTGOMERY & Co., ENCANTEURS, du Mart Auction, 87, rue du Camp.

TRAFIQUANS EN MEUBLES.

Jours d'encan: **mardi, jeudi et samedi.**

[illegible]

AVIS D'ENCAN. N° 90, Vieille-Levée.

Jours réguliers pour la vente:

Lundis et Mercredis.

Vente par catalogue—Tous les Samedis.

Avances d'argent sur dépôt de marchandises.

5oct—6m Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1851

DIVERS—A vendre par SECOMB, VORHIES & CO, 15 rue Tchapitoulas.

FARINE—1000 barils Est à Indiana.
GRAISSE—100 barils Extra Pastry.
CHANDELLES—600 caisses de l'Etoile [illegible],
SAVON—900 [illegible] Olive Onide.
BŒUF—100 barils et 100 1/2 family mess.
BEURRE—200 Cognac, 40 demi barils Roll,
MORUE—[illegible] caisses.
HARENG—5 barils épices.
MAQUEREAUX—200 demi barils no 2
JAMBON—100 tierces extra passé au sucre,

Beurre—Beurre—Beurre!!

LES soussignés viennent de recevoir de Cincinnati:—200 boites de ferblanc contenant 12 livres de beurre frais, conservé par un procédé chimique. Ce beurre est garanti se conserver indéfiniment.

A vendre par O. VALETON & Co. 90 rue Tchoupitoulas

MOUTARDE DIAPHANE—20 caisses de 3 douzaines chaque, de Louit frères, en débarquement du navire America, de Bordeaux, à vendre par HENRY VALETON

15 ms 90, rue St Louis

CONSERVES—Par le navire America de Bordeaux:

1000 1/2 & 2000 1/4 boîtes sardines Philippe & Canaud;
1000 1/2 & 2000 1/4 boîtes de petits pois do do
500 1/2 & 500 1/4 boîtes de champignons do do
200 1/2 boîtes de Truffes do do, à vendre par DUNTZE & IKEN,

19 ms 93 et 95, rue Royale enc. Conti

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE supérieures à toutes celles connues sur la place.

F. LEVERRIER,

76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles claires, ainsi qu'en litre, 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité	de 26 degrés à	$1 50	le gallon
Superfine qualité	de 30 do à	2 50	do
Extra supérieure	de 30 do à	3 00	do

Nos diverses qualités ne contenant absolument que des essences pures et en premier choix, les personnes qui voudraient en faire usage comme médicament peuvent le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'il arrive très souvent que notre troisième qualité se trouve beaucoup plus forte en esprit comme en essence que celle qui se vend ailleurs pour première qualité.

1 fev—1 an.

H. TATOUT & CO.,

101, Rue de Chartres, encoig. Toulouse,

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un assortiment complet des articles suivants:

Parfumeries assorties et peignes de toute description;

Brosses à dents, à ongles, à cheveux, à poudre;
Boîtes et houppes, poudre de riz et parfumée;
Gants coton, soie, fil d'Ecosse, bleu égyptien;
Soie à coudre noire et couleurs;
Fil patenté noir, bleu, gris, écru, &c;
Agrafes, aiguilles, boutons de nacre et autres;
Bretelles, foulards, porte-monnaie, &c;
Couteaux, ciseaux, rasoirs de Wade & Butcher;
Dentelles fil, coton et galons assortis;
Cuillères fer-battu et métal;

Ainsi qu'une infinité d'autres articles dont leur maison est toujours abondamment pourvu.

Aussi: 40 grosses masques assortis.

Veilleuses et allumettes, 1re qualité 4fév

REDUCTION! REDUCTION! Avis aux Entrepreneurs.

LES soussignés ont l'honneur de faire savoir aux entrepreneurs, leurs amis et le public en général qu'à partir du cinq mars prochain, ils vendront leurs bois de plancher embouveté, voliges dressées et leurs bois à plafond, aux mêmes prix établis par leurs confrères du nouveau Canal, de plus, ils leur offrent un article nouveau pour remplacer les weather board consistant en doublage de maison en bois, cet article est infiniment supérieur à tout ce qui a été employé jusqu'à présent, tant en apparence qu'en durée; ils espèrent obtenir une préférence des connaisseurs, tant par la qualité de leurs matériaux que par la manière dont il sont travaillés et surtout par le peu de mélange qui existe dans les largeurs et leurs numéros d'ordre.

DE POUILLY & GAGNET,

4 ms Vieux Bassin

Fabrique de produits chimiques en opération dans le 1er district de la Nouvelle-Orléans.

LE soussigné agent de cette fabrication, a constamment en mains des qualités quelconques de produits dont les noms suivent—Acide sulfurique nitrique et muriatique, composés, bicarbonate de chaux et bisulfite d'alumine. Ces articles sont de première qualité et à prix réduits. Messieurs les fabricants de soda trouveront un grand avantage en achetant l'acide dont ils ont besoin chez les soussignés. Les carboys vides sont repris à $1.

E. BONNABEL,

20av Encoignure Marché et Tchoupitoulas

COGNAC—10 demi-pipes cognac Jean Louis, 1851; 12 quarts do do, 5 demi-pipes Maglory 1850; 10 quarts do do, en déchargement du navire Radius, venant de Bordeaux, à vendre par

15 ms J & J TARDOS, 31, Vieille Levée

VENTE DE CE JOUR.

Vente de vins, eau-de-vie, genièvre supérieurs, etc.

PAR BERNARD TURPIN.

Par ordre d'administrateurs.

JEUDI 22 avril 1852, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, sans réserve aucune, au magasin No 22 rue Vieille Levée:

20 caisses 1 douzaine chaque, genièvre Chasseur importé par Bartlett en 1850;

1 do 2 do do vieux Bourbon whiskey, 1831;
2 do 2 do ce genièvre d'Anvers, importé par le capitaine Brownsheilds, 1840;
4 do 2 do de jus de cerises préparé avec de l'eau de vie française supérieure;
6 do 2 do du rhum de la Jamaïque, connu. Nicholson, importé en 1844;
8 do 2 do du London Dock Otard Dupuy & Co, vint. 1840;
14 do 2 do du Osborn's Oporto, vint. 1844 acheté à la vente de Blanc;
1 do 1 do du madère de Vénus J. D. W. Cone, vintage 1846;
6 do 2 do du Blackburn's madère, vint 1812, importé de Londres;
6 do 2 sherry impérial sec de Hunt & Co, importé 1841 R. & B.;
4 do 2 do du sherry Amontillado, vint. 1839, de la cave Hubard;
4 do 2 do du madère J. Oliveira & Co, importé directement par le capitaine Brownsheilds 1839;
1 do 2 do du Tokay com. Nicholson
2 do 2 do du India madère Lebon 1836,
3 do 2 do du March & Brownsheild's Dina P. S.

Conditions comptant. Vente positive. 14av

PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

IL sera vendu aujourd'hui à la Bourse de Cité, rue St Louis:

HENRIETTE, négresse âgée d'environ 30 ans ensemble avec son fils François, âgé de 5 ans.

Henriette est bonne cuisinière, couturière et domestique de maison. 22 av

Aux Marchands de Bière.

PAR R. B. SYKES.

AUJOURD'HUI, 22 du courant, à 11 heures, à son magasin d'encan, [illegible] rue des Magasins, 50 barils bière d'Pittsburg, de qualité supérieure. 21av

VENTES A L'ENCAN.

Beau Mobilier.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI 23 avril 1852, à 11 heures A. M. il sera vendu au No 110 rue Bourgogne,

Un riche et élégant mobilier, consistant en armoires en acajou, lits do, tables à manger do, de centre do, glaces, chaises, sophas, berceuses, fauteuils, toilettes, consoles, commodes, tapis, nattes, pendules, ornements de cheminée, verrerie, cristaux. Aussi un service de porcelaine.

Conditions—comptant. 21av—21, 22, 23

Une HABITATION établie en sucrerie sera vendue à l'encan sur les lieux le 3 mai prochain, située sur le Bayou Lafourche, paroisse Assomption, à environ 22 milles de Donaldsonville, et 100 de la Nlle-Orléans.

LA terre est de la contenance de 1400 arpents plus ou moins, et peut être divisée à la convenance des acheteurs. La récolte est en bon état de culture et susceptible de produire cette année 300 boucauts de sucre.

Les bâtisses sont neuves, sucrerie en briques, machine à vapeur, &c, &c, et dépendances et maison de résidence.

AUSSI:

Un lot de 30 nègres de choix.

Les mulets, chevaux, bœufs, &c., les instruments aratoires et provisions.

La terre est de première qualité de terre haute et à l'abri des inondations.

Conditions pour la Terre:

L'acquéreur assumera un emprunt sur actions, sur 21 actions de la Banque des Citoyens de $10,000, renouvelable selon les termes de la charte, plus, une hypothèque de $10,000 payable en janvier et février 1853, et la balance payable un quart comptant, et les trois autres quarts à deux, trois, et quatre ans de crédit, avec hypothèque spéciale.

Conditions pour les nègres et autres propriétés:

Un cinquième comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit, pour des billets endossés à satisfaction.

La vente est faite pour clore une société, et sera positive.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à J. C. DELAVIGNE, sur les lieux, ou à la Nlle-Orléans.

31mars—[illegible]

Bureau de l'Exécutif,

Baton-Rouge, 23 mars 1852.

ATTENDU que Miguel Hernandez avait été pour [illegible] le cancellement des obligations suivantes, savoir:—Une obligation signée par le dit Hernandez comme principal le 19 novembre 1850, de la somme de cinq mille piastres, comme constable de la 5me justice de paix de la ville de la Nouvelle Orléans, ensemble avec Jean Lambiliaux, B Guyatte, Nicolas Valorie et Dominique Dumaine comme sécurités.

En conséquence, ceci est pour faire savoir à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire au bureau du secrétaire d'État dans les quatre vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dites obligations ne seraient pas cancellées et annulées.

Donné sous mon seing et le sceau de l'État, en la ville de Baton-Rouge, le 23 mars l'an du S. 1852 et de l'indépendance des Etats Unis la soixante-seize.

JOSEPH WALKER.

Par le gouverneur.

CHAR. E. GAYARRE, Secrétaire d'Etat

31mars—3m

Bureau de l'Exécutif,

BATON ROUGE, 24 février 1852.

ATTENDU que William Dyer s'est revenu encanteur dans la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, c'est pour, à présent, pour le cancellement des obligations suivantes, lesquelles différentes obligations fournies par lui pour la fidèle exécution de ses devoirs comme encanteur pour les années 1849, 1850 et 1851, chacune pour la somme de vingt mille piastres, ensemble avec ses cautions.

Le dit Wm. Dyer pour la somme de dix mille piastres, Jacob Bi. Lancia, pour la somme de six mille piastres, [illegible] et F. Torres, pour la somme de trois mille cinq cents piastres.

En conséquence, ceci est pour faire savoir à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire au bureau du secrétaire d'Etat, dans la ville de Baton Rouge, dans les quatre vingt dix jours après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dites obligations ne seraient pas cancellées et annulées.

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat en la ville de Baton Rouge, ce 24me jour de février l'an du S. 1852 et de l'indépendance des Etats Unis la soixante-seize. JOSEPH WALKER.

Par le gouverneur.

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillerman & Co., du Cirque, No 240, etc. de St. Louis, de New York, [illegible]

[illegible] J. B. LANG, [illegible] rue de Chartres

N. BRADNER SMITH, Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A REÇU une commission pour prendre des actes et [illegible] des différents États, pour la ratification de [illegible] des États suivants: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPPI, FLORIDE & TEXAS. [illegible]

Zinc, Cuivre, Ferblanc, L. F. DELAMARE,

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, pompe, cuivre, ferblanc et tôle. Ouvrage de fabrication, de construction, appartenant à tout ce qui a rapport à son état, ustensiles de ménage, bains et baignoires de toutes formes, filtres et fontaines, gouttières pour cuisines et chambres, [illegible]

Travaux de toute sorte en zinc, corniches, ventilateurs, [illegible]

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. [illegible]

Dissolution de société.

LA maison H. Nopel & Gonord a été dissoute d'un commun accord [illegible] [illegible]

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1852.

H. NOPEL.
G. GIRAUD,
J. FARNET

20ms

EN débarquement du navire Edward Everett du Havre—20 douzaines fromages frais de maison, fromages gruyère en [illegible] et de Hollande, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 Jefferson

8av

EN débarquement du navire Catherine, 4 barriques vin blanc, 36 do do rouge, 106 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 Jefferson

8av

EN magasin—50 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, 20 do do St Estèphe, St Julien &c., 20 do do Chateau Grimaud 10 do do Brand Fort 1846, 10 do do St Julien 1847 à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 Jefferson

8av

HOPITAL LUXEMBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr. J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle: les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les chambres ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

PRIX DE LA PENSION:

Chambres particulières à un lit. $3 par jour.
" " 2e classe 2 "
" " 3e classe 1 "

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES.

15 sept—1an rue Canal

G. W. DUNBAR

Bottes et souliers en gros et en détail.

REÇOIT en ce moment directement des meilleures manufactures. Son stock de marchandises d'été consiste en un grand assortiment pour messieurs, dames, demoiselles, jeunes gens et enfans, qu'il offre au commerce à des prix réduits.

Les acheteurs sont invités à venir examiner cet assortiment au No 5, rue des Magasins. 7 fev

Ligne d'omnibus de Lafayette et de la Nouvelle-Orléans.

HART, THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à .... 6 heures A. M.
Dernière voiture, à .... 8 heures P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à .... 6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture, à .... 8 1/2 heures P. M.

***Departs du bas de la ville:* De la Presse à Coton d'en bas, Troisième Municipalité:**

Première voiture, à .... 6 heures A. M.
Dernière voiture, à .... 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à .... 6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture, à .... 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y aura des dames.

Billets à vendre au No 52, rue des Magasins.

28mars—1an

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

LES propriétés curatives de ce sirop dans les affections de poitrine, de l'estomac, des poumons et des intestins, sont depuis si longtemps reconnues, qu'il est inutile d'en faire publiquement l'éloge, si ce n'était dans l'intérêt de ceux qui ne le connaissent pas et qui souffrent.

C'est donc pour eux que nous répétons que ce sirop, (purement végétal) est une panacée souveraine contre les rhumes, les toux opiniâtres, l'asthme, les irritations du larynx, de l'estomac et des intestins, la coqueluche et les crachements de sang.

On en a obtenu des résultats merveilleux dans les cas de diarrhées et de dyssenterie, cette épidémie de nos étés, mais c'est surtout dans les invasions du choléra, ce précurseur du choléra, que ce médicament a obtenu le plus grand succès.

Son emploi en temps opportun dans le cas de phtysie pulmonaire (consomption) a toujours produit le meilleur résultat.

Outre l'efficacité de ce remède, l'ornage qui est pris à temps, il a une qualité très importante, et que n'ont pas la plupart des médicaments de cette nature; c'est qu'étant d'une saveur fort agréable les enfants l'éprouvent aucune répugnance à le prendre.

Une dose à consommation en faveur de ce sirop, c'est qu'il n'exige aucun régime particulier.

On le trouve constamment à la pharmacie du soussigné.

Prix: $1 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.

F. P. DUCONGE,

17ms no 39, rue de Chartres

RESTAURANT VICTOR,

BROWNSVILLE (*Texas*).

LE soussigné annonce avec plaisir à ses amis et au public qu'il a arrangé et meublé à son restaurant, qui est si avantageusement connu, une magnifique maison pour accommoder les voyageurs. Les chambres sont grandes et aérées, et pour la propreté il ne [illegible] surpassé par aucun établissement de ce genre.

Les prix sont modérés. Conditions—Comptant.

La table sera toujours approvisionnée de tous ce qu'il y a de plus délicat sur les marchés de la Nouvelle-Orléans, de Brownsville et de Matamoros.

Les vins et liqueurs sont des meilleurs en qualités.

16ms—3m VICTOR MASSAGER.

VENTES DE CE JOUR.

Vente par catalogue de marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI le 22 avril, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, plus de 130 colis et lots de marchandises de saison, consistant en partie d'assortiment tous genres, jaconats et organdis imprimés, satins, jaconat blanc, mousseline suisse, batiste d'Irlande, coton sur balance, toiles, [illegible] batiste, dentelles, bas, ginghams, chaussures à pacals, &c. &c. Aussi un grand assortiment de [illegible] plus tard [illegible]

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues et les marchandises pourront être examinés de bonne heure le jour de la vente. 21av

Vins fins, liqueurs, sardines &c.

PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI, 22 avril 1852, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin No 20, rue Vieille Levée, pour clore diverses consignations:

25 caisses vin blanc Haut Preignac, vintage 1842, du clos d'Eugène Larroque.

45 paniers champagne supérieur "Heidsieck" importé de [illegible]

30 paniers do do "London Club"
15 do do 1/2 bouteilles, supérieur, Bordeaux [illegible]

10 caisses Johannesberg supérieur.
30 paniers anisette supérieure,
10 caisses anisette, extra superfine,
20 do curaçao double de Hollande,
10 caisses do blanc supérieur,
10 do Marasquino de Zara,
40 caisses de 100 demi boîtes sardines de Nantes,
[illegible] caisses de 100 demi boîtes cèpes à l'huile,
[illegible] du chocolat superfin, de 25 liv. chaque.

Conditions à la vente. 20 av

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 24 avril 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—

Un lot de terre au faubourg Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue des Poètes sur 63 pieds 10 pouces 10 lignes de profondeur entre les rues Greatmen et Craps—ensemble une maison de 2 chambres, galerie, puits, latrines, &c.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque.

Acte pardevant O. Drouet, notaire public. 21av

VENTES A L'ENCAN.

Maison en briques à trois étages, avec actions de la Banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 24 avril 1852, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

Un certain terrain avec les bâtisses, améliorations et dépendances, situé rue Bourgogne, &c, entre les rues Dumaine et Ste Anne, et mesurant vingt-un pieds trois pouces deux lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de quatre-vingt deux pieds: ensemble soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens, sur lesquelles il est dû $35 par actions.

Conditions: L'acquéreur assumera le paiement d'un prêt sur actions dû à la Banque des Citoyens de $2 100, selon la charte de la dite Banque, le 1er novembre 1852 et renouvelable conformément à la dite charte. Pour balance de l'adjudication, moitié comptant et l'autre moitié en un billet hypothécaire à six mois. Les bâtisses sur le dit terrain sont assurées pour $2,000 jusqu'en janvier 1853. 16av

Vente finale de 520 lots de terre situés au faubourg Darcantel, par ordre du président de la compagnie du chemin de fer du lac Pontchartrain.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

JEUDI, 6 mai 1852, il sera vendu à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis, sans aucune réserve et par ordre du président de la Compagnie du chemin de fer du lac Pontchartrain.

Cinq cent vingt lots de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, situés dans le voisinage immédiat du chemin de fer et du coteau de Gentilly, parfaitement situés pour jardinages, désignés sur l'îlet No 13, il y des maisons de résidence, bâtie par la compagnie.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à un, deux et trois ans de crédit, sans intérêt, en billets portant hypothèque sur la propriété; ces crédits billets ne sont pas payés à leur échéance, les porteurs auront à 8 d'intérêt, à un droit pour calculer pour les actions de la compagnie du chemin de fer du lac Pontchartrain seront reçues au pair pour le comptant et relativement aux paiements à termes, peut chaque cent piastres du prix d'achat.

Les actes de vente devant A. A. Boudousquié, notaire, aux frais des acquéreurs.

On pourra se procurer des plans lithographiés au bureau des encanteurs, une semaine avant la vente.

Succession de Nathan Jarvis.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs

SAMEDI 22 mai, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks [illegible]

Vente à Propriétés [illegible] et [illegible] billets, à l'effet d'opérer un partage [illegible] héritiers de feu Jean David Lawes.

PAR J. A. BEARD & MAY

EN vertu d'un ordre de la Cour du District de la [illegible] de l'Etat de la Louisiane, en [illegible] de la [illegible], la [illegible] 1852, [illegible] de [illegible] et Natchez, le samedi 24 [illegible] avril 1852, [illegible]

1o Une portion de terrain située au [illegible] [illegible]

2o Une autre portion de terrain contigu à celle [illegible]

[illegible]

10o Un autre lot de terre situé [illegible]

11o Un autre lot de terre situé [illegible]

12o Une portion triangulaire de terrain située dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, ci-devant ville de Lafayette entre la rue de la Levée et de la rue du Port, (Public Landing) mesurant 49 pieds 5 pouces 5 lignes sur la rue de la Levée, 48 pieds 4 pouces 7 lignes sur la rue du Port et 80 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne de division, [illegible]

13o Un lot de terre situé au faubourg Lafayette (ci-devant ville de Lafayette) maintenant quatrième district de la Nlle Orléans, entre les rues de la Levée Première, Josephine, et la rue du Port (Water Street) désigné sur un autre plan particulier fait par B. Buisson, arpenteur, le 10 mars 1836, [illegible]

14o Un lot de terre situé au faubourg Livaudais maintenant compris dans le quatrième district de la Nlle-Orléans, [illegible]

15o Une étendue de terrain située au faubourg Delassize, maintenant compris dans le quatrième district de la Nlle-Orléans, désignée sur un autre plan particulier de B. Buisson, qui sera exhibé à la vente, [illegible] formant l'encoignure des rues Chippewa et Poisance, [illegible]

16o Un autre terrain situé dans les mêmes îlet et faubourg, [illegible]

17o Un autre lot de terre situé dans les mêmes îlet et faubourg, [illegible]

Aucune des propriétés ci-dessus décrites n'est sujette à la réclamation Poultney.

Conditions de la vente:

Le prix de l'adjudication sera payable: un quart comptant, et la balance en deux paiements égaux à un et deux ans, en billets signés par compte, endossés à satisfaction, et portant un intérêt de huit pour cent et hypothèque spéciale. Si ces billets n'étaient pas payés à leurs échéances, ils porteraient huit pour cent d'intérêt jusqu'au paiement.

Les actes de vente pardevant Boudousquié, archiviste de la paroisse de Jefferson, aux frais des acquéreurs.

NOTA BENE—Tous les plans indiqués ci-dessus seront exposés à l'Arcade, à compter du 1er avril 1852. Les acquéreurs des propriétés bâties et mentionnées plus haut sous les Nos 10, 11 et 15 seront tenus de faire assurer les bâtisses et de transférer les polices d'assurance aux vendeurs, jusqu'à paiement intégral du prix. 23 ms

EN débarquement du navire Lexington, du Havre, 200 Fromages [illegible] de mesure; 25 Fromages pâte grasse, à vendre par [illegible] FERON,

13 ms Encoignure St-Pierre et Royale

VENTES A L'ENCAN.

Jolie Maison à [illegible] des rues [illegible]

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 24 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Ursulines et St-Claude, mesurant [illegible] pieds de face à la rue des Ursulines, sur [illegible] pieds 1 pouce de profondeur, et face à la rue St Claude, sur lequel se trouve une maison en briques, couverte en ardoises, contenant [illegible] [illegible]

Conditions: Un quart comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés garantis par hypothèque, et en cas de non paiement, portant intérêt de [illegible]

Acte de vente pardevant A. [illegible]

Maison en briques rue de l'Hôpital.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 24 avril 1852, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Hôpital, [illegible] mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue de l'Hôpital sur une profondeur de [illegible] pouces, ensemble les constructions qui se trouvent, consistant en une maison à trois chambres, un cabinet, une cave, [illegible] autre contenant cinq pièces, latrines, etc.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque, et en cas de non paiement portant intérêt à raison de 8 p. 100.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 9 av

Grande vente de Livres de choix.

PAR N. VIGNIE, Encanteur

LUNDI, 26 avril, à 6 heures du soir, il sera vendu sans réserve, à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse, au premier

Une bibliothèque de plus de 2000 volumes comprenant les œuvres des meilleurs littérateurs français, anglais, voyages, descriptions, histoire et science &c, &c, &c.

Les catalogues sont prêts. 21 av

LIGNE INDEPENDANTE Pour la Mobile, via les ports intermédiaires.

Deux voyages par semaine pour la Mobile, Un voyage par semaine pour Biloxi

Le beau steamer de mer, [illegible], d'un bon marcheur et commode et [illegible] ROGER WILLIAMS, capitaine Warren A Grice, partira du bout du chemin de fer du Pontchartrain pour la Mobile, tous les mardis et jeudis, à l'arrivée des chars de 2 heures P. M. touchant à la Baie St Louis et à la Passe Christian. En revenant, quittera la Mobile [illegible] et dimanche.

Les samedis, le Roger Williams partira pour Biloxi, Mississippi City, Passe Christian et Baie St Louis, à l'arrivée des chars de 4 heures P. M. Revenant le lundi matin à temps pour prendre les premiers chars qui partent pour la ville.

Le public peut être assuré que ce steamer continuera ces voyages d'une manière permanente.

Pour fret ou de plus amples informations, s'adresser à l'agent. O. WICKAM,

16 av—1m 75, Camp

Californie et Oregon.—Compagnie des steamships de la malle du Pacifique—La seule ligne directe pour la Californie et l'Oregon via la Havane et Navy Bay. Le magnifique steamer à double machine EMPIRE CITY, sous le commandement du capitaine John Lewis, partira le dimanche, 25 avril, à huit heures du matin précises, se joignant avec le steamer de la malle du Pacifique, qui part de Panama à l'arrivée de la malle et des passagers pour la Californie.

AVIS—A leur arrivée à Navy Bay, les passagers prendront le chemin de fer de Panama qui parcourt un trajet de 14 milles sur l'isthme, diminuant ainsi les dépenses et sauvant 36 heures.

Le steamer extra sera expédié de Panama à l'arrivée de la malle et des passagers par le steamer régulier partant le 10 mai.

De passages pour la chambre et l'entrepont peuvent être obtenus en s'adressant immédiatement à ARMSTRONG, HARRIS & Co, agents, 43, rue Natchez, près Camp.

16 av

POUR NEW-YORK

Compagnie des Steamers de la Malle des Etats-Unis.

POUR NEW YORK via la Havane, se joignant à la Havane avec le steamer de la Malle des Etats Unis ISABELLE pour Key West et Charleston. Le magnifique steamer à double machine **Empire City,** commandant John Lewis, partira du bout du wharf en face de la Place Jackson, [illegible] dimanche 25 avril, à [illegible] précises.

Les passagers pour la Havane [illegible]

Les passagers pour New York, l'ont directement [illegible] changer de bateau à la Havane [illegible]

On ne prendra pas de fret pour la Havane [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie, 32, rue des Magasins, coin Natchez.

JAMES R. JENNINGS, Agent.

16av—[illegible]

Nouvelle Ligne pour la Californie. *Passagers seulement—On ne prendra pas de fret.*

Le magnifique steamer double machine **FANNY,** partira de son wharf en face de la rue Julie, le samedi, 24 avril 1852, à 4 heures P. M. pour St Francisco via [illegible]

[illegible]

Pour passage et conditions particulières s'adresser à J. WILSON [illegible], 12 [illegible]

Compagnie de Steamers de la Malle des Etats-Unis.

OUVERTURE DU CHEMIN DE FER DE PANAMA

Les chars partent de la station Navy Bay [illegible] Steamers à [illegible]

Les passagers et la malle seront [illegible] EMPIRE CITY [illegible] le jeudi 25 mars, et le Cherokee, directement le vendredi 26 mars.

Etablissement d'une ligne directe entre la Nouvelle Orléans et Navy Bay, [illegible]

Devant partir les 11 et 26 de chaque mois.

Le magnifique steamer à double machine Cherokee, capt. H. K. Davenport U. S. N., partira [illegible] le vendredi 26 mars à 8 heures A. M. précises, pour Navy Bay directement, [illegible]

Bureau de la Compagnie, 32 Magasins. JAMES R. JENNINGS, Agent.

Pour les Attakapas.

Le beau steamer léger tirant peu d'eau ANNA No 2, capitaine J. J. Lafargue, partira tous les samedis, pour Franklin, St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires, [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bout de la rue St Louis. 2av

Pour Liverpool—Le [illegible] MONTEZUMA, capitaine Robinson, [illegible] H. V. BAXTER, 25 rue Carondelet

Pour Liverpool—[illegible] [illegible]

Pour le Havre.—Le [illegible] [illegible] H V BAXTER, 25 Carondelet

Pour le Havre

Le navire de 1re classe AM LIA, capitaine Wendy, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour fret de 50 balles de coton ou passage, ayant de bons emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser à H. V. BAXTER,

3av 25, rue Carondelet

POUR LA HAVANE.—Le brick précédent ADAMS GRAY, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour balance de fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOS. PHIMCHELL, 36, Poydras.

Pour le Havre—Le paquebot régulier O. D. ENGLAND, capt. [illegible], partira dans le plus bref délai. Pour fret de 4 à 500 balles de coton, s'adresser à H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Pour passage, ayant de beaux emménagements pour passagers de chambre, de seconde classe et entrepont, s'adresser au capitaine à bord, ou au 25, rue Carondelet 7av

Pour Liverpool.—(Passagers seulement) Le navire de 1re classe NAPOLEON, capitaine [illegible], partira dans le plus bref délai. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements pour passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord, en face de la 2e municipalité, ou à H V BAXTER, 25 Carondelet

Pour Liverpool

Le navire américain de 1re classe FRANKLIN WINE, capitaine Merriman, ayant à bord la plus grande partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à H V BAXTER, 25, Carondelet

Pour Liverpool—Le [illegible] CHARLESTON & MAINE, [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira [illegible] dans le plus bref délai. Pour fret [illegible] s'adresser à H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord [illegible] municipalité.

B. Nautré, A. C. Cuvergue, (**B. Masperreau,** **D. Guerin,**)

25 RUE CONDE, ENTRE DUMAINE ET STE ANNE **25**

Magasin d'Articles de Ménage et Manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tole et en plomb.

B. NAUTRE & CO.,

SUCCESSEURS DE

N. MASPERREAU & Co.

OFFRENT en vente les articles suivans en [illegible]

[illegible]

Aussi:

Pinces à feu, ampoules,
Agents pour les cuisines Becke,
" pompes aspirantes et refoulantes [illegible]
" Warner avec tuyaux, en fer & [illegible]
" Forges portatives de Queen,
" [illegible]

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Edward Everett, du Havre—36 paniers marque "La Clef," Debaux Denis, à Reims, à vendre par GILDERSLEEVE & Co, 17av

Jambons Américains de Westphalie, de Strong & Says & C. Duffield & Co.

LES soussignés ont en mains et reçoivent de toute la saison, un grand assortiment de ces jambons supérieurs, arrangés expressément pour ce commerce, qu'ils offrent à vendre, étant persuadés que les acheteurs seront satisfaits.

CONVERSE & Co

COGNAC—10 demi pipes cognac [illegible]

5 demi pipes cognac 2me preuve, Jos. Vigier,
30 quarts " " Rousseau Charr [illegible],
10 " " " Jos. Vigier
10 " " " [illegible]
25 " " imitation cognac, [illegible]

New-York, à vendre par JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson et 12

VIN BLANC—100 [illegible] en débarquement du brick [illegible] de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CARCAZAC, 30, Vieille Levée

17av

[illegible] en débarquement [illegible] à vendre par RAYMOND CARCAZAC, 30 Vieille Levée

MARMELADE—[illegible] en débarquement du brick [illegible] de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CARCAZAC, 30, Vieille Levée